

Offre d'emploi

Mission de coordination CDD à temps complet

Dans le cadre du remplacement de congé maternité de la Déléguée générale, Images en bibliothèques recrute temporairement un/une Coordinateur/trice, en vue de renforcer l'équipe en poste et aider au maintien des activités durant une période.

Dates :

- Un premier contrat de 15 jours est proposé en juin ou début juillet en vue de transmettre les dossiers et former aux outils et missions. Les dates de ce contrat sont à définir ensemble.
- Un second contrat est proposé du 05 septembre au 30 novembre 2016 (prolongement possible jusqu'à fin décembre).

Fonctions :

Sous la responsabilité de la Déléguée générale, et en étroite liaison avec les quatre personnes de l'équipe permanente, le/la coordinateur/trice assurera un suivi général des activités, se verra attribuer des tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'association, et participera à la mise en place de projets.

Le/la coordinateur/trice assurera le suivi de plusieurs projets déjà lancés, en liaison avec d'autres interlocuteurs de l'association ou partenaires (participation à l'organisation du Mois du film documentaire, aide à l'organisation de stages, etc).

Profil :

Organisé(e) et rigoureux/se, le/la coordinateur/trice doit faire preuve d'une très bonne capacité d'adaptation, d'un bon relationnel et d'aisance dans la prise en main des dossiers.

Dotée d'une première expérience professionnelle réussie dans la coordination d'un projet il/elle doit savoir gérer le stress et les priorités, durant cette période d'intense activité.

Curieux/se et sensible aux enjeux de développement culturel, il/elle aura une affinité particulière pour le cinéma et/ou les bibliothèques.

Outils informatiques :

Maîtrise des outils de bureautique. La connaissance de Filemaker est un atout.

Niveau d'étude

Bac +5 filière culturelle.

Conditions salariales :

Rémunération : 1 800 euros brut / mois, négociable selon profil (+ prime de précarité).

Congés : 2,5 jours de congé par mois.

Possibilité de bénéficier des tickets restaurant.

Remboursement des titres de transport sur justificatif à hauteur de 50%.

Temps de travail :

35 heures par semaine.